

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGITTE-DES-SAULTS

BORDEREAU DE SOUMISSION
ENTRETIEN DE LA PATINOIRE MUNICIPALE

<u>Information sur le soumissionnaire</u>	
Nom :	
Adresse :	
Numéro de téléphone :	
Courriel :	
Le soumissionnaire devra remplir les exigences du cahier de charge de la municipalité pour l'entretien de la patinoire municipale	
Prix forfaitaire pour la saison	
Prix total de la soumission :	\$
TPS (si applicable) :	\$
TVQ (si applicable) :	\$
Montant total :	\$

Ouverture des soumissions 14 septembre 2026 à 10 h, au bureau municipal de la
Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults

(nom de la compagnie)

(signature du soumissionnaire)

La municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults ne s'engage à accepter ni la plus
haute, ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

**P/S –Indiquez « ENTRETIEN DE LA PATINOIRE 2026–2027 » sur l’enveloppe de retour. Notez
que l’enveloppe doit être scellée. Merci !**
